AIDE AU BAFA PAR LA MAIRIE D'HAVERSKERQUE

La commune participe à l'obtention du diplôme du BAFA à hauteur de 250€ par an par stagiaire, sur demande motivée et sous conditions d'engagement auprès de l'ALSH communal pour une durée de 3 ans, dans la limite de 500€.
Renseignements auprès de la mairie

https://www.haverskerque.fr/index.php/jeunesse/

Mairie d'Haverskerque:
75 rue du Bellot
59660 - Haverskerque
https://www.haverskerque.fr/